



communiqué

Date LE 17 MAI 1982
Pour publication POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

81/82

LE CANADA ET L'ÉGYPTE SIGNENT UN ACCORD DE COOPÉRATION NUCLÉAIRE

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, l'honorable Marc Lalonde, et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Mark MacGuigan, ont annoncé aujourd'hui la signature d'un Accord de coopération entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République arabe d'Égypte concernant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. M. Lalonde a signé l'Accord au nom du Canada et M. Maher Abaza, ministre égyptien de l'Électricité et de l'Énergie - qui entreprend une visite d'une semaine au Canada -, a signé au nom de l'Égypte.

L'Accord permet la mise en oeuvre d'une coopération entre les deux pays en vue d'une mise en valeur de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Il prévoit une coopération touchant notamment la livraison éventuelle de réacteurs Candu à l'Égypte, la fourniture d'uranium pour les alimenter, la mise en oeuvre de projets conjoints de recherches nucléaires et l'application de l'énergie nucléaire à des domaines comme l'agriculture, l'industrie et la médecine. L'Accord facilitera aussi les échanges d'experts, de techniciens et de spécialistes liés à la mise en valeur de l'énergie nucléaire, ainsi que l'apport d'une formation technique.

Le Canada a mis au point un cycle du combustible très efficient, sûr et fiable. En terme de performance, la filière Candu est toujours à l'avant-garde de tous les types de réacteurs de puissance utilisés dans le monde. Pour sa part, l'Égypte travaille actuellement à des plans de mise au point d'un programme nucléaire pour son propre développement industriel, économique et social. Aucun projet spécifique - commercial ou autre - n'a encore été identifié par le Canada

.../2